

Tableau de comparaison Maître E – Conseiller pédagogique dans leurs rôles respectifs de personnes ressources

	Enseignant spécialisé à dominante pédagogique	Conseiller pédagogique de circonscription
Lieu d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> - à l'école maternelle, à l'école élémentaire en tant que membre des équipes enseignantes des écoles dans lesquelles il intervient - au sein du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) - au sein du pôle ressource de la circonscription 	<ul style="list-style-type: none"> - auprès des écoles maternelles, élémentaires - au sein de la circonscription - au sein du pôle ressource de la circonscription
Public concerné	les enseignants faisant des demandes d'aide au RASED, les élèves en difficulté, les parents, les partenaires de l'éducation nationale et les partenaires extérieurs	les enseignants, les partenaires extérieurs, l'IEN, auprès de tous les maîtres, auprès des équipes de cycle/ d'école, auprès de groupes d'enseignants fédérés autour d'une thématique de travail
Missions	<p style="text-align: center;">Centrées sur les élèves rencontrant des difficultés persistantes d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un partenariat avec l'enseignant de la classe : autour du projet d'aide spécialisée des élèves pour lesquels le ME intervient dans ou hors la classe • Apporter un appui aux enseignants : <ul style="list-style-type: none"> - pour prévenir et analyser les difficultés d'apprentissage que manifestent leurs élèves, - pour objectiver et comprendre les situations en croisant les approches, - pour reconnaître et prendre en compte les différences entre élèves au sein de la classe, cerner leurs besoins et les obstacles qu'ils rencontrent • Accompagner les équipes enseignantes : <ul style="list-style-type: none"> - pour l'élaboration de réponses adaptées aux besoins des élèves, - pour la mise en œuvre de dispositifs ajustés aux besoins éducatifs particuliers des élèves rencontrant des difficultés - pour contribuer à la prévention des difficultés scolaires par l'accompagnement des équipes enseignantes à travers l'aide à l'analyse des difficultés rencontrées - pour sensibiliser les maîtres aux aspects pédagogiques qui fragilisent certains élèves plus que d'autres et les mettent en difficulté pour leurs apprentissages. <p style="text-align: center;">EXPERTISE D'AIDES SPÉCIALISÉES À DOMINANTE PÉDAGOGIQUE</p>	<p style="text-align: center;">Centrées sur les enseignants pour la prise en main de leur classe, au niveau des gestes professionnels (assister et conseiller)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des maîtres : <ul style="list-style-type: none"> - partenaire essentiel dans la formation continue des enseignants du premier degré - garant de la polyvalence du maître, facilitatrice de la cohérence des apprentissages - expert de l'articulation entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle, production et mutualisation de ressources pédagogiques • Accompagnement des équipes : <ul style="list-style-type: none"> - assiste les équipes de terrain dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets - peut négocier avec les partenaires de l'éducation nationale - connaît le système éducatif, les institutions, leur fonctionnement administratif et fonctionnel <p style="text-align: center;">EXPERTISE DE CONSEILS ET DE FORMATION</p>

	Enseignant spécialisé à dominante pédagogique	Conseiller pédagogique de circonscription
Posture	<ul style="list-style-type: none"> - membre d'une équipe de professionnels (le RASED) - membre des équipes pédagogiques des écoles dans lesquelles il intervient - position à la fois décentrée et non hiérarchique - accompagnateur des adultes autour de l'enfant avec l'objectif de tisser des liens entre les différents acteurs en jeu pour engager une pédagogie de la réussite pour et avec les élèves en difficultés 	<ul style="list-style-type: none"> - membre de l'équipe de circonscription - formateur de l'enseignant : connaissance théorique et pratique du métier d'enseignant et de la didactique des disciplines. - accompagnateur des professeurs d'école dans la construction de leur professionnalité et pédagogie : <ul style="list-style-type: none"> o en assurant une fonction essentielle d'aide et de conseil o en portant le regard extérieur, confiant et constructif de maître expérimenté o en permettant au professeur des écoles débutant, de développer une attitude réflexive sur sa pratique.
Points de vigilance	<p>Garder l'espace classe comme lieu de coopération et de co-intervention entre maître E / enseignant <u>à destination des élèves repérés en difficultés.</u></p> <p style="text-align: center;">En restant centrés sur l'activité des élèves pour lesquels ils sont sollicités,</p> <p>les maîtres E peuvent impulser des pratiques transposables au plus grand nombre, adaptables aux choix pédagogiques de l'enseignant, dans la perspective d'une école plus inclusive.</p>	<p>Garder l'espace classe comme lieu de <u>construction professionnelle et d'analyse réflexive partagée</u> entre enseignant / CPC.</p> <p style="text-align: center;">En restant centrés sur l'activité des enseignants,</p> <p>les CPC n'ont pas vocation à intervenir directement auprès des élèves en difficulté, ils ne font pas de remédiation pédagogique directe auprès de l'élève (quand bien même le produit du conseil pédagogique aurait des effets sur ces élèves).</p>
Demandes d'ordre pédagogique des enseignants de classe	<ul style="list-style-type: none"> • Autour de la situation d'un élève en difficulté : <ul style="list-style-type: none"> o adaptation du « poste de travail » de l'élève en classe pour favoriser sa réussite (outils, méthodes) o différenciation à mettre en œuvre en classe o co-construction d'outils spécifiques o co-intervention sur des projets de prévention et/ou re-médiation <p style="text-align: center;">Sinon le maître E renvoie l'enseignant vers le CPC</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Autour de questions relatives à la gestion de la classe : <ul style="list-style-type: none"> o gestion de l'hétérogénéité en classe o augmentation de la participation des élèves <ul style="list-style-type: none"> • Autour de démarches pédagogiques : ex : travail de groupe, rallye lecture, ... • Références bibliographiques <p style="text-align: center;">Sinon le CPC renvoie l'enseignant vers le maître E</p>
Points de rencontre	<p>Un réel travail d'équipe peut s'établir entre Maître E et Conseiller pédagogique (éventuellement au sein du pôle ressource) pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • construire une culture partagée du terrain (connaissances des contextes, des équipes, des particularités des écoles...) • veiller à une cohérence de la dynamique d'aides envers les collègues enseignants • trouver un lieu d'intersection des expertises de chacun • partager un rôle de médiation et de coordination au sein de l'école • produire des ressources en collaboration (évaluation, documents pédagogiques, outils divers...) 	

Ce tableau n'a pas vocation d'exhaustivité : il vise à mettre en lumière quelques missions spécifiques de chacun, et les rôles du CPC et du maître E.